

Comité de Spéléologie du Département du Rhône et de la Métropole de Lyon

3, rue Rouget de Lisle – La Feyssine
69100 VILLEURBANNE



Réunion du conseil d'administration du jeudi 5 décembre 2019

Membres du conseil d'administration présents : Frédéric Delègue, Christophe Ferry, Antoine Aigueperse (Vulcain), Jacques Romestan, Bérengère Huet (SCV), Guy Lamure (Tritons),

Membres du conseil d'administration excusés : Laurent Besacier et Arnaud Poujade (GSDy), Thomas Bonnand (Dolomites), Sébastien Bouchard (Troglodytes).

Autres membres présents : Bernard Lips, Guillaume Cerdan (Vulcain), Cécile Perrin, Alain Gresse (SCV), Hélène Mathias (Troglodytes), Claude Schaan (Tritons).

Autres membres excusés : Bernard Wolf, Thierry Fournet (Cavernicoles), Marcel Meyssonier (France Roumanie), Tom Delamare (Vulcain), Jean-Philippe Grandcolas (Tritons)

Début de la réunion à la FFS – 28 rue Delandine / 69002 Lyon : 20h15

Point sur la réunion post-secours du 26/11/2019, au gouffre Berger en juillet 2019

Voici le compte-rendu de cette réunion :

« Réunion post opération du secours au gouffre Berger (38)
Mardi 26 novembre 2019

Membres du conseil d'administration présents : Frédéric Delègue, Bérengère Huet, Thomas Bonnand, Antoine Aigueperse (CA et SSF69)

Membres du conseil d'administration ne souhaitant participer à la réunion : Arnaud Poujade

Membres du SSF 69 présents : Guillaume Cerdan, Bernard Lips

Membres du SSF 69 excusés : Vincent Lignier, Stéphane Lips

Organisateurs du stage perfectionnement spéléo du CDS 69 présents : Romain Roure, Frédéric Astolfi

Organisateurs du stage perfectionnement spéléo du CDS 69 absents : Hélène Mathias

Début de la réunion dans les locaux de la FFS – 28 rue Delandine / 69002 Lyon : 20h20

Rappel du contexte

Félix Renaud (licencié au club Vulcain) a été secouru par le SSF au gouffre Berger les 25-26 juillet 2019.

Félix a été formé au sein de son club et dans le cadre du stage perfectionnement du CDS 69 auquel il a participé en 2018.

Le conseil d'administration du CDS 69 du 17 septembre 2019, a décidé l'organisation d'une réunion d'échanges afin de définir les causes qui ont pu engendrer cette situation (déclenchement du secours) et sur les améliorations éventuelles à apporter au cursus de formation du stage perfectionnement du CDS 69.

CR de la réunion

Le club Vulcain n'était pas informé de la présence de Félix au camp international du Berger. Ses membres en ont été informés par son père Christian, lors de la réunion hebdomadaire du club le mercredi 24 juillet, soit quelques heures avant la mise en alerte du SSF 69 pour le secours.

Félix a des difficultés à s'orienter dans l'espace d'une manière générale et a des troubles de la mémoire (constatation effectuée par différents spéléos du CDS 69 et confirmée par son père). Il ne se souvient pas de ce qu'il a fait les 24 et 25 juillet au gouffre Berger lorsqu'il s'était égaré et qu'il était seul. Il ne souvient pas distinctement du déroulement de l'opération de secours. Cela a été constaté lors des différents échanges effectués au cours de l'enquête de gendarmerie, de la réunion interne au club Vulcain du 28 août 2019 et lors d'échanges avec d'autres spéléos. Lorsqu'il progressait seul dans le gouffre Berger, Félix a toujours considéré être sur le cheminement principal alors qu'il a été retrouvé par le SSF dans la galerie des Oubliés (galerie en cours d'exploration, boueuse, parsemée de passages étroits et à l'écart du parcours classique).

Le club Vulcain n'a pas connaissance de la participation de Félix, depuis qu'il est licencié au club (2017), aux sorties qu'il organise sans la présence de son père Christian. Il a participé aux 3 week-ends du stage perfectionnement du CDS 69 en 2018. A son issue, les responsables du stage ont informé par courriels diverses structures (CDS 69, CoJ) de la difficulté d'assimilation par Félix des techniques de progression sur cordes et d'un manque de discernement face aux obstacles rencontrés sous terre.

Il est constaté depuis l'opération de secours que Félix souhaite poursuivre la pratique de la spéléologie.

Le club Vulcain, auprès duquel Félix est licencié, est la structure la plus amène à l'encadrer. Félix habite depuis l'automne 2018 dans la région de Mulhouse dans le cadre de ses études. Le club n'a pas connaissance des activités qu'il peut pratiquer en dehors de ses venues au club.

Le CDS 69 rappelle que tout organisateur de sorties spéléos doit obligatoirement se renseigner sur le niveau de pratique des personnes présentes et leur capacité à pouvoir effectuer ces sorties, que ce soit au sein d'un club ou d'une sortie interclubs organisée par le CDS 69 par exemple.

Fin de la réunion à 22 h 00. »

Le conseil d'administration ne formule aucune remarque à ce compte-rendu.

Préparation du budget prévisionnel 2020

Dans le cadre de la préparation du budget prévisionnel 2020 du CDS 69, les points suivants sont abordés :

Stage perfectionnement spéléo

Fred Astolfi, responsable de l'organisation du stage en 2019, ne pourra pas continuer en 2020. Fred Delègue peut apporter une aide administrative (gestion des dossiers d'inscription, réservations des gîtes, divers,...) mais il est nécessaire qu'un ou plusieurs cadres du CDS 69 prennent en charge cette organisation. Malgré un appel effectué sur le forum de discussion du CDS, aucun cadre ne s'est proposé pour l'instant.

Une dernière relance sera effectuée dans les prochains jours directement auprès des cadres.

L'organisation d'un stage sur un week end uniquement, agréé par la FFS, est possible. Ses modalités seront à définir d'ici l'Assemblée Générale en cas d'impossibilité de l'organiser sur 3 week ends.

Stage perfectionnement canyon

Un appel à candidature pour son organisation sera effectué dans les prochains jours.

Projet d'initiation de groupe avec le Secours Populaire Français

Le Secours Populaire Français est intéressé par l'organisation avec le CDS 69, d'une sortie d'initiation de groupe auprès d'un public d'adolescents/jeunes adultes défavorisés. L'objectif est de faire découvrir l'activité auprès de ce public et cette sortie peut leur apporter un moment de découverte et de loisirs

Le Secours Populaire prendra en charge leurs frais de transport et les frais des coupons d'initiation.

Le groupe serait constitué de 15 personnes au maximum.

Claude Schaan est le contact auprès du Secours Populaire Français.

*Après réunion, la date de la sortie est fixée au **samedi 4 avril 2020**.*

Selon les retours de la journée, d'autres sorties pourront être programmées en 2020 et il est envisageable d'organiser tout ou partie des JNSC 2020 en direction de ce type de public, en partenariat avec le Secours Populaire Français.

Projet d'un numéro hors série du Spéléo-Dossier sur les clubs disparus du Rhône

Jean-Philippe Grandcolas propose l'édition en 2020 d'un numéro hors-série du Spéléo-Dossier avec pour thème les clubs disparus du Rhône.

Le tirage serait limité à 100 exemplaires (il est à 300 exemplaires pour le Spéléo-Dossier n°41). La publication fera au minimum 150 pages. Le coût de l'édition est estimé au maximum à 2500 €TTC.

Le coût de l'édition est trop important par rapport au projet.

La proposition faite à Jean-Philippe est la suivante : Edition du numéro hors-série avec une souscription auprès des adhérents du CDS 69. En complément, le CDS prendra en charge l'édition d'un exemplaire par club et d'une dizaine d'exemplaires supplémentaires pour le stock.

Interclubs

Il est envisagé la réalisation d'un interclubs au gouffre Jean-Bernard (Haute Savoie) durant l'été 2020. Les modalités de son organisation sont à définir, soit pendant le camp du club Vulcain au 14 juillet, soit courant du mois d'août.

Divers objectifs sont possibles :

- Faire de la classique (traversées du réseau par B22-V6 et/ou V11/V6), balades dans les réseaux amont, ou aval jusqu'à la cascade Jean Dupont,
- Effectuer des explos (galerie du Solitaire et/ou repérer le sommet du Lavoir depuis la surface par la pose d'une balise),
- Randonnées sur le massif.

L'objectif est de faire découvrir aux adhérents du CDS 69 ce gouffre et le massif, de participer à des explorations en cours.

Basekarst 69

Désignation d'un nouvel administrateur

La désignation des administrateurs de Basekarst 69 est effectuée en application de l'article III de la charte d'utilisation de la base de données. Ils sont désignés par le conseil d'administration du CDS 69. Alain Gresse et Antoine Aiguerse sont actuellement les administrateurs.

Tom Delamare (club Vulcain) demande à être administrateur. Il possède une base de données personnelle sur les galeries souterraines de l'agglomération lyonnaise ; il peut l'intégrer à Basekarst 69 et se propose de mettre à jour cette dernière.

Le conseil d'administration désigne Tom Delamare administrateur de Basekarst 69.

La commission scientifique de la FFS étudie actuellement la possibilité de créer une plateforme permettant l'échange des données entre les différentes bases existantes en France (Karsteau, GrottoCenter Basekarst,...), hormis les cavités à restriction d'accès. Il est nécessaire que leurs formats soient compatibles pour permettre ces échanges. Ce sujet sera à l'ordre du jour des cinquièmes assises nationales de l'environnement les 4-5 avril 2020 à Bourg en Bresse (01).

Etablissement d'une convention avec le CDS 07

Le CDS 07 possède une base de données sur Basekart et il demande au CDS 69 la possibilité d'utiliser le site d'hébergement de Basekarst 69. Le site a les capacités de stocker les données de Basekarst 07. Cela ne modifiera en rien les accès aux deux bases de données, qui seront bien distinctes, et cela permettra de mutualiser les coûts d'hébergement. Les administrateurs auront toutefois accès aux données des deux bases.

Le conseil d'administration est favorable à la demande du CDS 07. Un projet de convention sera établi dès que le CDS 07 sera prêt de son côté.

Point actualités du SSF 69

Activités Passées :

- Stage Nationaux : 4 personnes ont participé à des stages :
 - Stage Equipier/Chef d'Equipe : 1 personne,
 - Transmission : 1 personne,
 - Conseiller Technique (CT) : 2 personnes

Les stagiaires ont été satisfaits de leurs stages, tant sur le plan administratif que technique ⇒ Transmission de savoir.

- Exercice secours SSF 26 du 19/20 octobre : 6 personnes du SSF 69 participent à cet exercice. Peu de personnes présentes au total sur l'exercice (environ 20 personnes),
- Réunion débriefing post secours Berger 26/11/2019 : 4 cadres du SSF 69 étaient présents,
- Secours Dent de Crolles du 1/12/2019 : recensement de sauveteurs du SSF 69 ⇒ 11 personnes mises en pré-alerte avec 3 gestionnaires en base arrière,
- Réunion mensuelle du 3 décembre ouverte à tous les sauveteurs, organisée dans les locaux du club Vulcain : 27 personnes présentes !! Merci à tous pour l'intérêt que vous portez au spéléo-secours. Réunion animée de débats et d'implication.

Activités à Venir :

- FDS : 1^{er} et 2 février 2020 en Ardèche
L'organisation de l'action est en cours ; pour rappel, tout spéléo licencié dans le Rhône et autonome sur cordes, peut participer à ce week end. Ce sera probablement la dernière année où la FDS se fera en début d'année. Les modalités d'organisation de ce week end de secours seront réétudiées en complément d'autres journées/we de secours.
- Une journée de techniques dans l'Ain en mai (Canyon de Cerveyrieu à Artemare) – à confirmer.
- 2020 : Validation des stages CT :
 - Guillaume Cerdan : Gestion d'un exercice secours au sein du département (souterrains lyonnais avec comme objectif faire avancer la convention toujours en cours de négociation)
 - Romain Roure : Gestion du stage national de plongée souterraine et son exercice secours, dans l'Ain.
- Les différents barnums des départements de Rhône Alpes (3SI, 73, 74, 26, 01, 07).
- Les différents stages nationaux ; la demande a été faite. Les sauveteurs intéressés doivent se déclarer pour faire un stage en 2020. En fonction du budget et des priorités, il n'y aura peut-être pas de place pour tout le monde.

Présidence de la commission secours

Antoine Aigueperse présente sa démission de la présidence de la commission secours. Il rappelle que la fonction principale de la présidence de cette commission consiste à pouvoir dialoguer avec les corps constitués et autres représentants de l'administration. La démission d'Antoine n'aura pas d'impact sur le fonctionnement du SSF 69.

Guillaume Cerdan propose sa candidature. Il aura pour rôle, en tant que président du SSF 69, de préparer en 2020 un exercice secours dans les souterrains de Lyon, et cette fonction lui facilitera par exemple, les échanges avec les services de la métropole de Lyon.

Guillaume Cerdan est élu à l'unanimité à la présidence de la commission secours.

Préparation de l'assemblée générale du CDS 69 : 7 février 2020

La prochaine assemblée générale du CDS 69 sera électorale. Elle se déroulera dans les locaux de la FFS, 28 rue Delandine 69002 LYON. Les postes suivants seront à renouveler :

- les 15 membres du conseil d'administration constitué à 40 % au minimum du genre féminin,
- les 10 représentants du CDS 69 à l'assemblée générale du Comité Spéléologique Régional Auvergne Rhône Alpes,
- le représentant du CDS 69 à l'assemblée générale de la FFS,
- les 2 vérificateurs aux comptes.

Les membres du bureau (président, secrétaire, trésorier et leurs adjoints) seront issus du conseil d'administration. Le bon fonctionnement au quotidien du CDS 69 nécessite que tous les postes du bureau soient occupés.

Questions diverses

Subventions 2019 :

Les aides de la métropole de Lyon, du département du Rhône et du CNDS (ministère des Sports) ont été versées, leurs montants sont identiques aux années précédentes, hormis les aides du CNDS (devenu Agence Nationale du Sport, ANS, en 2019) qui sont remontées au niveau des années antérieures (3 500 € contre 2 500 € en 2018), mais c'est exceptionnel. Il n'existe à ce jour aucune perspective sur les modalités d'attribution des subventions de l'Etat en 2020. La seule information connue est la date limite de dépôt des dossiers de demande de subvention auprès de l'ANS fin mars 2020 au lieu de mai/juin les années précédentes.

Le CDS 69 a déposé une demande de subvention, fin septembre 2019, auprès de la métropole de Lyon dans le cadre d'un appel à projets concernant l'acquisition d'une nouvelle remorque, en remplacement de celle existante. La décision d'aide de la part de la métropole devrait intervenir d'ici fin 2019.

Projet de création d'une Structure Artificielle de Spéléologie (SAS) à Villeurbanne :

Le projet de SAS est décrit au compte rendu de la dernière réunion du CA du 17 septembre 2019. Le projet a peu avancé depuis cette date. Un dossier de présentation du projet sera envoyé début 2020 à la commune de Villeurbanne tout en prenant en compte l'échéance des élections municipales de mars 2020, qui ne permettra pas une avancée significative sur le dossier.

Congrès UIS 2021 :

Contre toute attente, l'INSA de Lyon refuse d'accueillir le congrès UIS en 2021 sur leur site, malgré leur implication dans le projet depuis 2016. Il n'a pas été possible de faire revenir l'INSA sur sa décision.

Le comité de pilotage (COFIL) du congrès a pu convaincre l'université de Savoie, par l'intermédiaire du laboratoire EDYTEM, d'accueillir ce congrès. L'université est localisée au sud du lac du Bourget, sur le territoire de la commune du Bourget du Lac, qui était un ancien terrain militaire transformé en domaine universitaire et en zone industrielle. Les conditions d'organisation du congrès seront différentes de celles de Lyon (hébergements et salles de conférences limités, passage d'un cadre urbain à un cadre péri-urbain). Le site est excentré de centre-ville, celui le plus proche est Aix les Bains.

En revanche, les sites de pratiques de la spéléologie sont à faible distance et le lac du Bourget est un atout touristique majeur (baignade, plongée, randonnées,...).

En conséquence, le CDS 69 sera dorénavant sollicité à la marge pour l'organisation du congrès. Nous interviendrons en tant que bénévoles principalement lors de sa mise en place en juillet et août 2021. Cela ne remet pas en cause l'organisation du projet d'un camp pré-congrès sur le massif du Folly.

Mine du Verdy – projet de rééquipement -

Thibaut Garapon a effectué en octobre dernier une vérification du matériel d'équipement en fixe sur la mine du Verdy. Certains matériels sont à renouveler (cordes, maillons), l'estimation financière est de 100 €. Le CDS 69 a été sollicité par la FNE Rhône pour effectuer une prestation de renouvellement du matériel pour un montant de 150 €.

Cette action sera financée en partie par la région Auvergne Rhône-Alpes (la mine est une réserve naturelle régionale). Elle sera réalisée dans le courant de l'année 2020 en partenariat avec la FNE Rhône.

Relations avec le groupe Chiroptères de la FNE Rhône

La réunion annuelle du Groupe chiroptère du Rhône aura lieu le mardi 10 décembre, à 19 h 00 à la maison de l'environnement de la Métropole, 14 Avenue Tony Garnier, 69007 Lyon. Thibaut Garapon représentera le CDS 69.

Ordre du jour :

- Résultats comptage hivernant 2019, résultats prospection et recherche de colonies dans la vallée du Bozançon (coteaux du Lyonnais), étude sur les mines de Lantignié, Bilan SOS Chiro, résultats du suivi d'une année d'enregistrement acoustique sur les mines de Vallosières.....
- Programme et propositions 2020 : Formation détermination des chiroptères en hiver, comptages hivernaux, renforcement équipe SOS Chiro, évolution de l'outil liste de discussion, étude Grand rhino, Vigie Chiro, organisation prospections cavités arboricoles bord de Saône, organisation weekend de prospection, lancement enquête falaise, conférence nuit de la chauve-souris.

Le week end comptage chiroptères se déroulera le 1^{er} et 2 février 2020, en partenariat avec la FNE Rhône.

Informations de la commission scientifique de la FFS

Josiane Lips (CDS 69) et Claude Alliod (CDS 01) ont été désignés par la FFS, représentants de la fédération, au comité de gestion de la grotte de Hautecourt qui est classée en tant que Réserve Natuelle Nationale (grotte située dans le massif du Revermont dans l'Ain à une vingtaine de kilomètres à l'Est de Bourg en Bresse).

EDSC 69 (Ecole de Spéléologie du Département et de Canyon) – fonctionnement année 2019-2020

Des membres du conseil d'administration font part du manque d'information concernant le fonctionnement de l'EDSC 69, notamment pour l'année scolaire en cours. La page d'information de l'EDSC 69 sur le site internet du CDS 69 n'a pas été mise à jour récemment.

L'EDSC 69 fonctionne pour l'année scolaire 2019-2020 avec trois jeunes licenciés au Groupe Spéléo de Dardilly. A ce jour, aucune demande d'inscription de la part de jeunes venant d'autres clubs du CDS 69 n'a été faite auprès de l'EDSC.

Spéléo-Dossier n°41

Le dernier numéro de la revue Spéléo-Dossier du CDS 69 a été édité. Il a été distribué aux différents clubs lors de la réunion. Il sera possible de récupérer, pour les clubs absents, leurs exemplaires lors de l'assemblée générale du CDS du 7 février 2019.

Fin de la réunion à 22 h 30.